

Votre programme de formation

La formation B96

suivant le Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne

Cet enseignement permet la délivrance d'une attestation de suivi de formation.

Alain
ECOLE de CONDUITE

Agrément préfectoral : E140280010 renouvelé le 09/01/19
par DDT CHARTRES - SIRET : 301 818 118 000 46
Assuré au titre de l'article L.211-1 du code des assurances
par MASTER Assurances - Police n°1013010911



La formation B Code 96 s'adresse à toute personne devant conduire un véhicule de la catégorie B avec une remorque dont la somme des PTAC est > à 3,5 Tonnes et < ou = à 4,25 Tonnes

Cette formation est réservée au titulaire du permis B, de plus de 18 ans qui satisfait aux conditions médicales et administratives.

La formation de 7 heures comprend :

- une formation théorique de 2 heures
- une formation pratique hors circulation de 2 heures
- une formation pratique en circulation de 3 heures

Objectif de la formation :

- Connaître les principales règles de circulation
- Savoir s'intégrer à la circulation
- Connaître les différentes signalisations
- Avoir des notions concernant le véhicule et son entretien

Ce bilan comprend :

Le ressenti de sa prestation par l'élève.
Un bilan de la prestation, réalisé par le formateur, accompagné de conseils en lien avec la conduite de ce type d'ensemble.

Méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques et pratiques
- Exercices pratiques
- Tests
- Préparation et inscription à la formation permis B96 remorque

Délivrance d'une attestation :

À l'issue de cette formation, nous vous délivrerons une attestation dont un exemplaire sera envoyé à l'ANTS.
La mention additionnelle 96 sera ajoutée sur votre permis de conduire.

LA FORMATION DE 7 HEURES EN DÉTAIL

THÉORIE - 2 heures :

Sur les 7 heures de formation, 2 heures sont attribuées à un enseignement théorique.

PRATIQUE HORS CIRCULATION - 2 heures :

Cette séquence a pour objectif l'acquisition de savoir-faire spécifiques indispensables à la prise en charge et à l'utilisation en toute sécurité de ce type d'ensemble.

Connaître et comprendre l'utilité de la réglementation concernant :

- Les poids et masses
- Les plaques
- Le freinage des remorques
- Les rétroviseurs additionnels
- Les équipements obligatoires de la remorque
- Connaître et comprendre l'utilité de la signalisation et des règles de circulation spécifiques à la conduite d'un ensemble
- Signalisation spécifique
- Utilisation des voies
- Connaître et comprendre l'utilité des vérifications à effectuer avant le départ

PRATIQUE EN CIRCULATION - 3 heures :

L'objectif de cette séquence est de travailler sur l'adaptation des comportements de conduite de l'élève aux particularités de la conduite d'un ensemble et de susciter une prise de conscience des risques qui y sont associés.

La séquence de circulation s'effectue dans le véhicule tracteur.

L'élève bénéficie des explications et des conseils du formateur.

À l'issue de cette phase de conduite, un bilan détaillé est consacré à la prestation de l'élève.